

# RAWAFID

Revue de l'Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine

## Sommaire

### *Etudes*

- La Paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel de Mahdia (1848-1964)
- Salem Esch-Chadely (1896-1954), médecin aliéniste dans la Tunisie colonisée
- Pour une didactique de l'Interculturel : Le paradoxe entités/Altérité dans l'enseignement de l'histoire en contexte colonial et postcolonial

### *Comptes rendus*

Trentième année,

n°29, 2024



**UNIVERSITE DE LA MANOUBA**  
**INSTITUT SUPERIEUR DE L'HISTOIRE DE LA TUNISIE**  
**CONTEMPORAINE**

***RAWAFID***

**Revue de l'ISHTC**

**Trentième Année, n°29, 2024**

I.S.S.N. 0330-7115

**Directeur :** Khaled ABID

**Rédacteur en chef :** Ali AIT MIHOUB

**Comité de rédaction :**

Abdel Majid BELHEDI, Fayçal CHERIF, Fatma JRAD, Ali LETAIEF, Faouzi SAADAOUI, Bilel SAOUDI, Ali TAIEB.

**Comité scientifique consultatif :**

Mimoun AZIZA, Adel BEN YOUSSEF, Mohamed DHIFALLAH, Karima DIRÈCHE, Noureddine DOUGUI, Mohamed Lazhar GHARBI, Abdellatif HANNACHI, Abdelhamid HELALI, Mohamed JERBI, Kamel JERFEL, Fethi LISSIR, Abdelkrim MEJRI, Adnane MNASSAR, Amar MOHAND-AMER, Abdelwahed MOKNI, Ali NOUREDDINE, Amira-Aleya SGHAIER, Hédi TIMOUMI, Pierre VERMEREN, Béchir YAZIDI.

**Secrétariat :** Souad BEN ABDALLAH BALY.

Les articles et toutes les correspondances (demandes d'échange, d'abonnement, etc) doivent être adressés à :

***RAWAFID***

Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine, Campus Universitaire, La Manouba 2010.

**Tél:** (+216) 71 60 09 50 – (+216)71 60 06 99. **Fax:** (+216) 71 60 02 77.

**Courriel:** contact-rawafid@ishtc.rnu.tn / editor-rawafid@ishtc.rnu.tn

**Site Web:** <http://www.ishtc.rnu.tn>

**Facebook:** <https://fr.fr.facebook.com/ishtctunisie>

**Prix :** 20 TND/20 Euros

---

*Conception & Impression :* **SOTEPA GRAPHIC**

## **Sommaire**

Editorial..... 7

### **Etudes**

**Aymen BEN HAJ AMOR**, *La Paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel de Mahdia (1848-1964)*..... 13

**Kmar BENDANA** *Salem Esch-Chadely (1896-1954) médecin aliéniste dans la Tunisie colonisée* ..... 35

**Mokhtar AYACHI**, *Le paradoxe Identités/Altérité dans l'enseignement de l'histoire en contexte colonial et postcolonial*..... 49

### **Compte-rendu**

**Hédi DHOUKAR**, *Noureddine Bouarrouj. Portrait d'un éclairer unificateur (1928-1992)*, présentation : **Béchir YAZIDI** ..... 69

# SALEM ESCH-CHADELY (1896-1954) : MÉDECIN *ALIÉNISTE* DANS LA TUNISIE COLONISÉE<sup>1</sup>

**Kmar BENDANA**  
Université de la Manouba

## Résumé :

L'itinéraire politique et professionnel de Salem Esch-Chadely (1896-1954) docteur en psychiatrie et militant nationaliste est marqué par la colonisation française. Après une scolarité en Tunisie puis des études de médecine en France, il intègre l'hôpital des maladies mentales de la Manouba en 1934. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, sensible à la condition de ses compatriotes malades, il se heurte à l'hostilité de l'administration et de ses collègues français dans l'exercice de ses fonctions. Ses choix politiques (membre actif du Néo Destour) ajoutés aux conflits sur le terrain de la psychiatrie aboutissent à son exclusion de la profession en 1950. Il meurt d'une crise cardiaque en 1954.

**Mots-clés :** Histoire, Tunisie, Psychiatrie, Médecine coloniale, Hôpital des maladies mentales de La Manouba

## المخلص:

سالم الشاذلي (1896-1954): طبيب أمراض عقلية في تونس زمن الاستعمار

لقد تأثر المسار السياسي والمهني لسالم الشاذلي (1896-1954)، الطبيب النفسي والمناضل الوطني، بظرفية الاستعمار الفرنسي. فبعد أن تلقى تعليمه في تونس، واصل دراسته في الطبّ بفرنسا، ثم التحق عام 1934 بمستشفى الأمراض العقلية بمنوبة. وخلال الحرب العالمية الثانية، أبدى اهتمامًا كبيرًا بأوضاع المرضى من أبناء وطنه، ما قاده إلى صدام مع الإدارة وزملائه

<sup>1</sup> Ce texte est la version écrite d'une intervention prononcée en mai 2021, dans le cadre du cycle *Retour sur la médecine arabe et tunisienne : savoirs, acteurs et pratiques du soin*, organisé par le Laboratoire Asyllia Polla de recherche interdisciplinaire en sciences de la santé de l'Université Mahmoud el Materi, sous la direction de Meyssa Ben Saâd.

الفرنسيين في أثناء أدائه لمهامه. وقد أدت مواقفه السياسية، بصفته عضواً فاعلاً في الحزب الحرّ الدستوري الجديد، إلى جانب الخلافات المهنية في مجال الطبّ النفسي، إلى استبعاده من المهنة سنة 1950. وقد تُوفي إثر نوبة قلبية سنة 1954

**الكلمات المفاتيح:** تاريخ، البلاد التونسية، الطبّ النفسي، الطبّ الاستعماري، مستشفى الأمراض العقلية بمنوبة

**Abstract :**

**Salem Esch-Chadely (1896–1954), Alienist Physician in Colonial Tunisia**

Salem Esch-Chadely (1896–1954), a psychiatrist and nationalist activist, saw his political and professional path shaped by French colonial rule. After completing his schooling in Tunisia and studying medicine in France, he joined the Manouba Psychiatric Hospital in 1934. During the Second World War, moved by the condition of his fellow Tunisians suffering from mental illness, he encountered hostility from the French administration and his French colleagues in the course of his duties. His political commitment—as an active member of the Neo Destour party—alongside professional tensions in the field of psychiatry, ultimately led to his exclusion from the profession in 1950. He died of a heart attack in 1954.

**Keywords :** History, Tunisia, Psychiatry, Colonial medicine, Manouba Hospital for Mental Illnesses

Cette étude se propose de décrypter la vie de l'un des premiers représentants tunisiens de la profession médicale, à l'époque du Protectorat (1881-1956), alors que le nombre des médecins en Tunisie était limité<sup>2</sup>. Je m'appuierai essentiellement sur une biographie détaillée élaborée par sa fille Halé Eschadely et publiée en 2014<sup>3</sup> ainsi que sur deux manifestations scientifiques organisées en 2013<sup>4</sup> qui ont apporté plusieurs éclairages sur

<sup>2</sup> Le tournant principal est la création de la Faculté de médecine de Tunis en 1964. Lucien Moatti, *La mosaïque médicale de Tunisie (1800-1950)*, Paris/Tunis, Editions Glyphe/Déméter, 2012, 422 p. fait l'inventaire de près de 1200 médecins qui ont exercé en Tunisie entre le début du XIXème siècle et le milieu du XXème.

<sup>3</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière. Le combat du docteur Salem Esch-Chadely*, Tunis, ISHTC, 2014, 637 p.

<sup>4</sup> Le 20 avril 2013, à la *Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI)* et le 15 juin 2013 à l'Hôpital Er-Razi

une figure de la médecine tunisienne, doublée d'un militant anti-colonial courageux, obstiné et méthodique. Au cours de l'une de ces rencontres, le psychiatre Essedik Jeddi a étudié la façon dont Salem Esch-Chadely a fait face au magistère de la profession<sup>5</sup>.

La vie de Salem Esch-Chadely, premier médecin psychiatrique tunisien, a revêtu plusieurs aspects du combat nationaliste. La documentation riche et classée que sa famille a retrouvée dans son cabinet de consultation atteste de son esprit ordonné et systématique. Sa fille et biographe, Halé Eschadely a reconstitué les traces constituées de son vivant. Dossiers, rapports, lettres, articles de presse récupérés par sa famille après sa mort (11 juin 1954) ont servi de noyau et de base au travail d'enquête historique que Halé Eschadely a entrepris et qui s'est étendu à d'autres fonds d'archives publiques<sup>6</sup> et privées<sup>7</sup>. L'ouvrage qui en est issu : *De l'ombre vers la lumière* est une entreprise de longue haleine qui s'appuie également sur des témoignages oraux et écrits glanés en Tunisie, en France et aux Etats-Unis.

Sur la base de ce matériel documentaire, j'exposerai la biographie de Salem Esch-Chadely en quatre volets qui résument la personnalité du médecin tout en éclairant les conditions historiques dans lesquelles s'inscrivent ses choix, ses actions et son devenir. Il s'agit ici de croiser l'histoire politique de la Tunisie avec celle d'un itinéraire individuel et social dans le contexte de son époque.

## I - Un natif de Monastir doué pour les études

Salem Esch-Chadly naît à Monastir en 1896. Il est le dernier d'une fratrie de six enfants d'une famille citadine<sup>8</sup> de condition moyenne. Il entre à l'école franco-arabe de Monastir en 1904, accomplit son cycle primaire avec de bons résultats scolaires qui lui donnent l'opportunité d'obtenir une bourse après son Certificat d'Etudes primaires passé en 1910. Il peut

<sup>5</sup> Journée d'étude *Psychiatrie et Colonisation : Frantz Fanon et Salem Esch-Chadely*, sous la direction de Habib Belaïd et Kmar Bendana, ISHTC, février 2015. Cf. Essedik Jeddi, *Le docteur Salem Esch-Chhadely. Premier combattant contre la psychiatrie coloniale*, Préface Professeur Gilles Bibeau, Tunis, Santillana, 2024, 89 p.

<sup>6</sup> Archives Nationales de Tunisie, Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, archives des hôpitaux...

<sup>7</sup> La liste est publiée page 11 de l'ouvrage de Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière*, *op.cit*

<sup>8</sup> Khélifa Chater, « Les élites du pouvoir et de l'argent : le cas de la Tunisie aux XIXe-XXe siècles », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 46-47, 1993, pp. 155-172. L'article cite seulement les Sakka, Haddad et Mzali.

ainsi s'inscrire au Collège Sadiki à Tunis pour poursuivre ses études secondaires<sup>9</sup>.

Ses premiers succès lui permettent de rejoindre une pépinière de Tunisiens sélectionnés pour accomplir des études tout en étant pensionnaire à Tunis. Quarante internes partagent sa promotion. Salem Esch-Chadly passe avec brio le diplôme d'études secondaires de Sadiki avant de suivre les cours du lycée Carnot en 1917, en pleine Première Guerre mondiale.

Le lycéen doué a rencontré entretemps des amis (Habib Bourguiba, Mahmoud Matri<sup>10</sup>), s'est ouvert sur les idées et la philosophie, s'est mêlé aux débats de sa génération qui a vécu le soulèvement de Thala et Kasserine de 1906<sup>11</sup>, les événements du cimetière du Jellaz des 7 et 8 novembre 1911 et les troubles consécutifs au boycott du tramway en 1912<sup>12</sup>. Ce sont les premiers signes de soulèvements populaires, ruraux et citoyens contre le système du Protectorat français qui étend progressivement sa domination depuis 1881 : accaparement des terres tribales et *habous*, des exploitations agricoles, loi foncière 1888...

Ces troubles dans les villes et campagnes éclatent sur fond de conflit militaire entre l'Italie et les forces ottomanes en Tripolitaine : la première vague a lieu entre septembre 1911 et octobre 1912<sup>13</sup>. A l'époque, la plus forte population étrangère en Tunisie est composée de 150.000 Italiens. Chacune de ces émeutes est durement réprimée. L'état de siège est décrété, les journaux sont suspendus, des meneurs sont emprisonnés ou exilés<sup>14</sup>, les condamnations se multiplient<sup>15</sup>.

<sup>9</sup> Ahmed Abdeslem, *Sadiki et les Sadikiens*, Tunis, Cérès Productions, 1975.

<sup>10</sup> 1897-1972. Sera un des fondateurs et le premier président du Néo Destour. Médecin de Moncef Bey, il sera Ministre de la santé entre juin 1956 et juillet 1957 (!). cf. Mahmoud El Materi, *Itinéraire d'un militant (1926-1942)*, Tunis, Cérès Editions, 1992 ; Anissa El Materi Hached, *Mahmoud El Materi, pionnier de la Tunisie moderne*, Tunis/Paris, Sud Éditions/Les Belles Lettres, 2011

<sup>11</sup> Hédi Timoumi, *Intifadahat al fallahin fi tounès : mithal 1906* [Les révoltes de paysans en Tunisie : le cas de 1906], Carthage, Beyt al Hikma, 1994,

<sup>12</sup> Taoufik Ayadi, *Mouvement réformiste et mouvements populaires à Tunis (1906-1912)*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1986, p. 207

<sup>13</sup> Mémoire de master : *Tripoli 1911. Refaire la guerre*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01695640/document>

<sup>14</sup> Ali Bach Hamba, Abdelaziz Thaâlbi et Mohamed Noûmane en France, Hassen Guellaty en Algérie, d'autres dans le Sud tunisien.

<sup>15</sup> Le procès de juin 1912 condamne à la prison, aux travaux forcés et à la peine capitale une trentaine de « rebelles ».

Entretiens, la pensée politique et intellectuelle se sculpte à travers les différents apports et influences qui nourrissent la jeunesse de l'époque, instruite ou pas, et les milieux cultivés, qu'ils soient d'obédience zeytounienne ou de formation bilingue<sup>16</sup>. On pense aux *Jeunes Tunisiens* comme Ali Bach Hamba (1876-1918), Abdjellil Zaouche (1873-1947) et Béchir Sfar (1856-1917, l'un des fondateurs d'*El Hadhira*<sup>17</sup>) qui ont fondé le journal *Le Tunisien* en 1907<sup>18</sup>.

On pense également à l'émergence d'une personnalité atypique comme celle de Abdelaziz Thaâlbi (1876-1944). Ce zaytounien hors normes dirige la version arabe du *Tunisien* (1909), prend part aux grèves de la Zitouna de 1910, participe aux émeutes du Jellaz et du boycott du tramway. Il est expulsé de Tunisie avec 6 nationalistes en 1914 et crée en 1920, le Destour, premier parti politique tunisien<sup>19</sup>.

Trente ans environ après l'installation du Protectorat, l'espace politique et intellectuel tunisien, commence à se dessiner entre mobilisations et répressions. Dans ce bouillonnement politique, le jeune Salem Esch-Chadly (21 ans) a acquis, en même temps, grâce à ses performances scolaires, une assurance sur ses capacités intellectuelles, à une époque où faire des études est un privilège rare, surtout quand on vit dans un pays colonisé et que l'on n'appartient pas aux classes favorisées. Il va poursuivre ses apprentissages en France en tant qu'étudiant, puis médecin.

## II - Les apprentissages de l'étudiant puis du médecin en France

Salem Esch-Chadely part en France en décembre 1917 pour préparer les épreuves du baccalauréat en vue d'entamer des études de médecine. Il atterrit à Bourg-en-Bresse où il devient surveillant d'internat dans un lycée, puis s'inscrit pour suivre les cours du baccalauréat dans un établissement à Thonon-Les-Bains (Savoie) où il exerce comme répétiteur<sup>20</sup>.

Son éducation politique évolue avec la conjoncture. La Première Guerre mondiale s'achève. Salem Esch-Chadely est signalé par ses propos hostiles

<sup>16</sup> Prémisses de l'idée de Constitution, des revendications d'égalité de salaire et de représentativité ...

<sup>17</sup> Fondateur du journal *El Hadhira* (1888) et de l'association *El Khaldouniyya* (1896). Il est connu entre autres pour son discours de la *Tekia* de 1905.

<sup>18</sup> Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie*, Publications de l'Université de Tunis, 1982.

<sup>19</sup> Moncef Dellagi, *Abdelaziz Thaalbi. Naissance du mouvement national tunisien*, Carthage, Cartaginoiseries, 2013.

<sup>20</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière*, op.cit., pp.20 et suivantes



à la France dont la victoire en 1918 ne présage pas, à ses yeux, d'une libération de la Tunisie. Il écrit une lettre le 21 janvier 1919 au Président Wilson<sup>21</sup>, qui a jeté les bases du Traité de Versailles et de la *Société des Nations* (SDN), venu inaugurer la Conférence de la Paix à Paris.

Le jeune étudiant idéaliste et légaliste accompagne sa lettre d'un ouvrage qui dénonce les abus coloniaux<sup>22</sup>, revendique une représentation tunisienne à la Conférence de la Paix et réclame le droit à l'émancipation<sup>23</sup>. Parallèlement à la dénonciation du système colonial, il passe son baccalauréat en juin, puis déménage à Lyon, échappant ainsi à des mesures de surveillance et à une décision de le renvoyer de son poste qui parvient trop tard. Après l'obtention d'un certificat de physique et chimie, il part en 1920 à Paris pour des études à l'Institut de médecine coloniale dont il sortira diplômé en 1926. Il choisit la psychiatrie, une spécialité encore rare à son époque, probablement par sensibilité à la condition des malades mentaux en Tunisie.

Sur ce plan, l'infrastructure est limitée et la misère des personnes atteintes par ces pathologies visible<sup>24</sup>. Au congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, qui s'est tenu en 1912 à Tunis, la question est soulevée. Antoine Porot<sup>25</sup>, un des médecins animateurs du congrès et fondateur de la revue *La Tunisie médicale*, réclame la construction d'un asile psychiatrique : il faut attendre 1922 pour que le Grand Conseil vote sa création. Salem Esch-Chadely, qu'on ne peut détacher du contexte colonisé tunisien, prépare une thèse à l'Institut de médecine légale et effectue des stages à l'hôpital Sainte Anne<sup>26</sup>, tout en suivant des cours de sciences politiques.

<sup>21</sup> Woodrow Wilson (1856-1924), 28<sup>ème</sup> président des Etats Unis. Exerce deux mandats entre 1913 et 1921. Il reçoit le prix Nobel de la paix en novembre 1920.

<sup>22</sup> Paul Vigné d'Octon, *La sueur du burnous. Les crimes coloniaux de la IIIème République*, Paris, Editions La Guerre sociale, 1911.

<sup>23</sup> Le même geste est fait par l'Emir Khaled (1875-1936), petit-fils de l'Emir Abdelkader pour l'Algérie.

<sup>24</sup> Meida Cheour, Feten Ellouze, Anis Zouari, Afef Louati, Hédi Aboub, « Histoire de la stigmatisation des malades mentaux en Tunisie », *L'information psychiatrique* n° 8, 2007, vol 83, pp. 689-694.

<sup>25</sup> Antoine Porot, 1876-1965, médecin psychiatre qui développe à travers ses travaux une conception primitiviste de l'indigène nord africain. Il est le fondateur de l'Ecole psychiatrique d'Alger qui systématise cette conception.

<sup>26</sup> Sujet de thèse : *Rythme paradoxal de fatigue et équilibre acide-base dans la neurasthénie*, sous la direction de Henri Claude. Soutenance en juillet 1929.

Ces années parisiennes sont celles de l'apprentissage de la médecine et de la politique<sup>27</sup>. L'imbrication étroite entre politique et médecine marque toutes les étapes de la vie de Salem Esch-Chadely. Au sein de son groupe d'amis, étudiants comme lui<sup>28</sup>, naît l'idée de créer une association dans le but d'aider les étudiants nord-africains à affronter les difficultés de l'insertion et des problèmes matériels... Le statut de l'*Association des Etudiants Musulmans Nord Africains (AEMNA)*<sup>29</sup> est constitué et voté au cours d'une Assemblée Générale le 11 décembre 1927<sup>30</sup>. Il est élu président d'un comité qui comprend d'autres étudiants et résidents en médecine à Paris. Il présidera l'*AEMNA* jusqu'en 1932, date de son retour en Tunisie.

A l'époque, Salem Esch-Chadely est interne à l'asile des aliénés de Saint-Anne. Une thèse soutenue en 1926 à la Faculté de médecine d'Alger sur l'impulsivité criminelle chez l'indigène algérien<sup>31</sup>, véhicule un contenu raciste qui dévalorise les populations nord-africaines et prolonge la théorie coloniale de la psychiatrie développée par Antoine Porot<sup>32</sup>. Ce médecin aliéniste exerce à Tunis à l'hôpital Charles Nicolle qui comprend un « pavillon de nerveux » de 12 lits. Il développe avec ses élèves une théorie coloniale de la psychiatrie et de la psychologie indigènes. Il parle même de « psychologie musulmane » en s'appuyant sur des arguments neurophysiologiques.

On peut se poser la question de savoir si les échos de ces travaux et débats ont pu favoriser la mobilisation des étudiants nord-africains en France (en médecine, droit, en littérature et en langues) contre une « psychiatrie

<sup>27</sup> Les autorités françaises le surveillent, demandent à sa famille de l'empêcher de poursuivre dans cette voie.

<sup>28</sup> Parmi les Tunisiens : Tahar Sfar (1903-1942), étudiant en droit, et les étudiants en médecine : Ahmed Ben Milad, Tahar Zaouche, Chédly Ben Romdhane.

<sup>29</sup> Charles-Robert Ageron, « L'Association des étudiants musulmans nord-africains en France durant l'entre-deux-guerres. Contribution à l'étude des nationalismes maghrébins, *Outre-Mers. Revue d'histoire* n°258-259, 1983, pp. 25-56 ; Kmar Bendana, « Préliminaires pour une étude de l'*AEMNA* dans les années 30 à travers les archives du Quai d'Orsay », *Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 1930*, Tunis, 1987, pp. 317-328.

<sup>30</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière, op.cit.*, pp. 31-58.

<sup>31</sup> Antoine Porot et Don Come Arrii, « L'impulsivité criminelle chez l'indigène algérien : ses facteurs », *Annales Médico-psychologiques*, vol 90, 1932, pp. 588-611.

<sup>32</sup> A. Porot approfondit sa théorie coloniale de la psychiatrie et de la psychologie de l'indigène lors du congrès des aliénistes et neurologistes de langue française à Bruxelles en 1935. Antoine Porot et Jean Sutter, « Le primitivisme des indigènes nord-africains : ces incidences en pathologie mentale », *Sud Médical et Chirurgical*, avril 1939, pp. 226-241.

coloniale » méprisante qui veut démontrer que « les Algériens autochtones étaient poussés à être des criminels; que cette impulsivité criminelle tenait en grande partie à la race »<sup>33</sup>.

L'engagement politique de Salem Esch-Chadely se manifeste dans son travail associatif et dans l'organisation de l'assistance, comme dans une réflexion critique de la vision d'une « psychologie indigène »<sup>34</sup> érigée en théorie scientifique. Vingt ans plus tard, dans les années 1950, un autre psychiatre ayant exercé Algérie et en Tunisie se dressera également contre ces dangereuses théories : Frantz Fanon<sup>35</sup>.

Le combat de Salem Esch-Chadely contre la psychiatrie coloniale et ses méthodes va se préciser au cours de sa pratique hospitalière en Tunisie où il est appelé à retourner en 1934, après un court exercice de la profession médicale entre 1930 et 1934, dans un cabinet à la Rochefoucauld (Charente).

Salem Esch-Chadely soutient sa thèse en juillet 1929<sup>36</sup>, rentre en Tunisie en 1932, se marie puis retourne à Paris avec son épouse. Le premier enfant du couple naît à Paris en 1933. Le Résident général de France à Tunis fait appel à lui en 1934 pour occuper un poste de médecin à l'hôpital des maladies mentales de la Manouba (*HMMM*, actuel hôpital Er-Razi).

### III - Le difficile exercice d'un médecin aliéniste tunisien

Une vie professionnelle agitée commence pour Salem Esch-Chadely. Le traitement des aliénés est une question récurrente depuis des années. Les cas sont de plus en plus visibles sur le terrain, et les praticiens, au courant des débats psychiatriques en France, cherchent des solutions. Les bases de la psychiatrie coloniale posées par Antoine Porot (qui devient professeur à la Faculté de Médecine d'Alger) montrent des signes d'inefficacité. En 1931, le premier pavillon de l'hôpital des maladies mentales de la Manouba

<sup>33</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière*, op. cit., p. 47 ; Antoine Porot, « Notes de psychiatrie musulmane », *Annales Médico-psychologiques*, Bulletin officiel de la Société médico-psychologique, 1918, vol. 76, pp. 377-384.

<sup>34</sup> Porot et Sutter parlent d'une « *psychologie indigène* » qui, déjà en dehors de toute maladie, se trouve marquée par « *ce caractère aux réactions si imprévues* » [...] « *ses habitudes d'égoïsme ont contribué à entretenir un fonds de brutalité, de sauvagerie, aux réactions violente...* ».

<sup>35</sup> Kmar Bendana, « Sur les traces de Frantz Fanon à Tunis », *Algérie Littérature/ Action* n° 163-164, Paris, octobre/novembre 2012, pp. 46-63.

<sup>36</sup> Sujet de thèse : « Rythme paradoxal de fatigue et équilibre acide-base dans la neurasthénie », sous la direction de Henri Claude.

(HMMM)<sup>37</sup> connaît des débats houleux<sup>38</sup> notamment à propos de la langue. La relation de l'aliéniste français avec le patient tunisien (diagnostic et thérapeutique) se heurte à une difficulté : « déterminer le degré de raison ou de folie du malade lorsqu'il ne connaît pas la langue que parle celui-ci », sans compter les graves erreurs qui peuvent se produire<sup>39</sup>. En avril 1934, la nomination d'un médecin tunisien à la Manouba est évoquée. On fait appel à Salem Esch-Chadely, membre du Comité d'Action Franco-Musulman qui avait pour objectif d'œuvrer à l'assistance et à la protection des « indigènes » nord-africains travaillant en France<sup>40</sup>.

De retour en Tunisie en 1934, l'année de création du Néo Destour, il continue à associer l'action nationaliste à sa profession de médecin psychiatre. Ses responsabilités sont nombreuses et publiques : il est membre du Bureau politique du Destour et fonde l'*Association des Scouts tunisiens Musulmans* à Tunis en 1936...

Le corps des psychiatres français en exercice vit mal la nomination du Docteur Salem Esch-Chadely, à la direction de l'hôpital des maladies mentales de La Manouba. Les conflits sont ouverts<sup>41</sup>. En dépit de ses diplômes de médecin légiste et de psychiatre, on ne veut pas lui reconnaître le titre de « médecin des hôpitaux »<sup>42</sup>. Par ailleurs, le concours pour le titre de « médecin des asiles » n'est pas ouvert aux Tunisiens. Le Docteur Georges Perrussel refuse longtemps sa nomination et démissionne quand elle est confirmée en mai 1935, après une longue procédure. Le Docteur Félix Gérard qui assure l'intérim de la direction de l'HMMM lui assigne un champ d'activité limité en juin 1935 : celui des « agités dangereux » du Pavillon Sérieux (Pavillon Sfar dans l'actuel hôpital Er-Razi) et non ceux des Pavillons Pinel et Dagonet (devenus Pavillons Ibn Omrane). D'autres consignes lui soustraient toute forme de responsabilité administrative, l'obligeant à en référer au directeur de l'hôpital. :

<sup>37</sup> F akhredine Haffani et Zied M'hirsi, *L'hôpital Razi de La Manouba et son histoire*, Tunis, CPU, 2008, 186 p.

<sup>38</sup> Le député socialiste André Duran Angliviel soulève cette question au Grand conseil

<sup>39</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière*, op.cit ; pp. 134-135.

<sup>40</sup> Par arrêté du 19 juin 1934, « il est chargé d'un service médical à l'HMMM, sous l'autorité du médecin directeur de l'établissement et dans les conditions générales appliquées aux médecins spécialistes aux hôpitaux de Tunisie ».

<sup>41</sup> Les méthodes thérapeutiques de Mareschal ne respectent pas l'intégrité des malades et leur vulnérabilité : usage des électrochocs, expérimentations douteuses..., cf. chapitre « Les cobayes de la Manouba », Halé Eschadely, op. cit., pp. 221- 262.

<sup>42</sup> Halé Eschadely, *De l'ombre vers la lumière*, op. cit., chapitre : « Le premier psychiatre tunisien », pp. 181-202.

Le Docteur Pierre Mareschal qui prend la direction de l'hôpital conteste les compétences de ce médecin « indigène ». Au fur et à mesure de son exercice, Salem Esch-Chadely se rend compte de pratiques médicales ou administratives douteuses à ses yeux. Privé de sa pleine responsabilité et tenu d'en référer au médecin directeur, il remarque « *la discrétion absolue qui est de rigueur dans les renseignements quelconques à fournir aux parents ou amis des malades.* ».

Salem Esch-Chadely poursuit par ailleurs ses activités politiques, cumulant ainsi les formes d'opposition au Protectorat français. Il est le premier psychiatre tunisien, comme il est le premier médecin tunisien à assurer les fonctions de direction d'un hôpital sous le régime colonial. Cela ne va pas sans déboires et affrontements. Les médecins aliénistes français en poste refusent de voir un « colonisé » conquérir une situation égale et mobilisent les moyens administratifs « légaux » à leur disposition. Salem Esch-Chadely est un témoin direct de violences symboliques. En tant que médecin, il a payé le prix d'une connivence entre l'armée, l'administration et la psychiatrie coloniales, entre les chefs militaires et les médecins psychiatriques en exercice. Ses conflits récurrents avec l'administration du Protectorat français (en 1936, 1944 et 1948) débouchent sur une exclusion définitive de l'hôpital et même sa radiation de l'Ordre des Médecins en 1950.

#### **IV - La médecine comme terrain de lutte contre les discriminations coloniales**

Les conflits de Salem Esch-Chadely avec l'*establishment* colonial débouchent sur une série d'exclusions de ses fonctions : reçu à l'*HMMM* en mars 1934, il ne peut l'intégrer qu'en mai 1935. Alors qu'il est exclu en 1936, un arrêté de 1939 annule cette affectation. Rétabli dans ses droits en 1942, il revient à l'*HMMM* en décembre 1944. En mai 1945, il assure l'intérim de la direction de l'hôpital des maladies mentales de La Manouba (*HMMM*), à la place du docteur Raynaud puis quitte définitivement l'*HMMM* en juillet 1948.

Pour comprendre ces péripéties au sein de cet établissement hospitalier, il faut les inscrire dans le contexte agité de l'époque : la Deuxième Guerre mondiale et l'évolution sociale, économique et politique en Tunisie qui ébranlent les fondements de l'ordre colonial : les années 1945-1950 constituent un tournant qui rapproche et réorganise un lien dynamique

entre les revendications syndicales et nationales<sup>43</sup>. A côté de ses tâches de médecin, Salem Esch-Chadely mène un travail militant et ouvertement anti-colonialiste<sup>44</sup>.

La psychiatrie coloniale est à l'image du pouvoir régnant : négatrice et discriminatoire. Sur le plan thérapeutique, comme pour l'observation clinique, elle donne lieu à des abus qui ne sont pas toujours visibles, et le traitement des malades est à « géométrie variable ».

Salem Esch-Chadely prend conscience, à travers sa pratique de médecin hospitalier, de plusieurs situations de violence, contraires à l'usage humaniste de la médecine qu'il a appris et qui l'anime. Il rédige plusieurs rapports pour attirer l'attention des responsables de la santé publique sur les conditions, les méthodes et les traitements qu'il observe.

L'expérimentation médicale sur le « matériel humain » et notamment sur les aliénés est à l'ordre du jour puisqu'elle fait l'objet d'une leçon de Charles Nicolle au Collège de France en 1934<sup>45</sup>. Constatant que les expérimentations sur la syphilis, le typhus, le trachome, les fièvres récurrentes se font sur le corps des malades mentaux, Salem Esch-Chadely dénonce dans plusieurs rapports ces pratiques et quand il le peut, s'oppose aux expérimentations sur les malades. Salem Esch-Chadely constate également que la mention « Musulmans » sur les registres d'admission est prise en compte dans le choix de certains essais thérapeutiques. Les mécanismes d'action pour protéger les malades contre cette violence coloniale et pour humaniser la psychiatrie lui manquent. Il observe, traite, décrit, intervient avec les moyens qu'il possède.

Au cours de l'intérim qu'il exerce à la tête de l'*HMMM*, Salem Esch-Chadely introduit plusieurs règles de gestion pour améliorer les conditions de vie des patients. Il introduit l'huile d'olive dans l'alimentation, améliore l'écoute des besoins vitaux des malades, achète des vêtements chauds aux plus démunis... La mortalité baisse entre l'année 1944 et 1945.

---

<sup>43</sup> 19 juin 1942-15 mai 1943 : Règne de Moncef Bey. La grève organisée par l'UGTT le 5 août 1947, dans la société Sfax-Gafsa est sauvagement réprimée, des dirigeants syndicaux sont arrêtés et jugés à partir du 12 janvier 1948. 1<sup>er</sup> septembre 1948 : Décès de Moncef Bey, le « Bey du peuple », à Pau ; ses obsèques nationales auront lieu à Tunis.

<sup>44</sup> Salem Esch-Chadely participe au Congrès national du 23 août 1946 : il est arrêté pendant une semaine ; il préside les 6-7 juillet 1947 le congrès pour l'unification des mouvements scouts musulmans tunisiens.

<sup>45</sup> Charles Nicolle, *L'expérimentation en médecine*, Paris, Alcan, 1934. In Halé Eschadely, *op. cit.*, pp. 239 et suivantes.

Un acte professionnel achève de le desservir aux yeux des autorités coloniales : il rédige un rapport en 1947 à la suite des exécutions de *fellagha* à Zeramdine (juin 1946). Il est alors directeur intérimaire de l'*HMMM* et, à ce titre, doit rédiger une expertise sur la responsabilité des gendarmes dans la répression. Son rapport n'exclut pas la responsabilité des gendarmes qui ont ouvert le feu sur les fellaghas...

Accusé d'incompétence et d'inaptitude pour les asiles d'aliénés, puis pour des fautes graves commises dans l'exercice de ses fonctions, le docteur Esch-Chadely est suspendu de ses fonctions en août 1948, fait l'objet d'une enquête confiée à un médecin des hôpitaux psychiatriques de France, puis d'une poursuite judiciaire. Réduit au silence, il continue à se défendre contre les vexations et les violences par des moyens légaux (il est radié de l'Ordre des médecins en 1950) et des dénonciations auprès des autorités politiques et scientifiques de l'époque : lettres à la Commission de santé de l'*Organisation des Nations Unies*<sup>46</sup>, requêtes auprès de l'*Organisation Mondiale de la Santé*, lettre au directeur de l'Institut Pasteur de Paris<sup>47</sup>, etc.

On ne peut s'empêcher de penser que l'homme qui succombe à une crise cardiaque le 11 juin 1954, quand la Tunisie est en pleine effervescence armée, a beaucoup souffert et combattu en solitaire l'injustice du pouvoir colonial à travers les dérives de la médecine et de la psychiatrie, sans parvenir à endiguer ces aspects de la domination, ni à goûter à la joie de l'indépendance.

### **Au-delà des violences coloniales**

Salem Esch-Chadely fait partie de la deuxième génération de médecins tunisiens ayant exercé pendant la période du Protectorat français<sup>48</sup>. Il a dû affronter la violence coloniale dans l'exercice de son métier, à travers sa hiérarchie professionnelle, en payant de sa carrière. Au-delà de son itinéraire personnel et tourmenté, de son combat anticolonial et de l'apport de sa biographie à la sociologie historique de la profession, on peut se demander dans quelle mesure le praticien a contribué aux mutations de l'hôpital psychiatrique tunisien et de ses usages. Des investigations transdisciplinaires (histoire, sociologie, anthropologie, urbanisme,

<sup>46</sup> Fac simile de deux versions, Halé Eschadely, *op. cit.*, pages 277 et 279.

<sup>47</sup> Halé Eschadely, *op. cit.*, page 260.

<sup>48</sup> Béchir Dinguezli (1869-1934) est le premier titulaire tunisien musulman d'une thèse de médecine au sens actuel du terme et Tawhida Ben Cheikh (1909-2010) est connue comme la première tunisienne gynécologue.

biologie, psychologie...) pourraient contribuer à appréhender l'évolution de la pratique psychiatrique.

Pistes et perspectives de recherche transparissent de cette esquisse de trajectoire biographique. De nombreux aspects de l'histoire de la médecine en Tunisie semblent ouverts à des enquêtes pouvant enrichir l'histoire sociale tunisienne par le biais de la profession de médecin. Je pense à l'histoire des hôpitaux<sup>49</sup> : les bâtiments, l'architecture, les effectifs, les spécialités, les méthodes thérapeutiques...L'histoire de l'enseignement médical<sup>50</sup>est également une direction importante à développer pour comprendre la construction de la profession, son lien avec l'évolution du savoir médical, les exigences académiques et la stratification des métiers de la santé. L'histoire de la psychiatrie peut être un sillon fécond, notamment après 2011, avec les impacts psycho-sociologiques de la situation économique et politique ainsi que les perceptions institutionnelles et individuelles de la santé mentale.

Enfin et parce que la récente crise du *COVID* 19 nous interpelle sur le rôle des soignants et les aspects éthiques de la profession, on gagnerait à se pencher sur les codes déontologiques qui structurent la sphère médicale en Tunisie. Quelle est leur genèse et leur application ? Comment ont évolué les valeurs et les normes de la médecine et de la psychiatrie, à travers les textes et dans la pratique ? Au-delà de l'inspiration des écrits et des influences ayant sculpté les déclarations et les usages, comment le monde médical tunisien gère-t-il sur la durée ses règles déontologiques et éthiques ? Quelles sont les instances qui ont été créées pour appliquer ces principes et les réguler dans l'espace professionnel local ? Existe-t-il des débats juridiques, des enseignements, des associations professionnelles et civiles qui réfléchissent à faire évoluer chartes, outils de contrôle et comportements en fonction des transformations sociales, des mutations du savoir, de l'évolution des métiers et des besoins de santé publique dans la société tunisienne contemporaine ?

---

<sup>49</sup> Cf. *Watha'iq* n° 20&21, 1994-1995, « Infrastructure et politiques sanitaires dans la Tunisie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Université de Tunis, Institut Supérieur d'Histoire du mouvement national (ISHMN), 184 p.

<sup>50</sup> Amor Chédly, *L'enseignement médical en Tunisie*, Tunis, BergEdition, 2017.